AVIS PUBLIC
Budget 2027 et PTI 2027, 2028 et 2029

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée greffière de la Ville de Boucherville :

QUE le budget pour l'exercice financier 2027 de la Ville de Boucherville sera adopté par le conseil municipal lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra en la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville de Boucherville, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, le **7 DÉCEMBRE 2026, À COMPTER DE 19 H 30**;

QUE le programme triennal des dépenses d'immobilisations pour les années 2027, 2028 et 2029 sera également adopté au cours de la même séance;

QUE les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget et ledit programme triennal.

DONNÉ À BOUCHERVILLE,
Ce 18e jour novembre 2026

Me Marianna Ruspil, OMA, greffière